

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 29 octobre 2022

à Locminé

RELEVÉ DE DECISIONS

Publié le 3 novembre 2022

	Assemblée Ordinaire
Total des clubs	887
Total de voix des inscrits	1860
<i>Quorum voix</i>	620
Nombre de voix présentes ou représentées	1566
Nombre des clubs de Ligue	236
<i>Quorum clubs Ligue</i>	79
Nombre de Clubs de Ligue présents ou représentés	173
Nombre des représentants des clubs de District	68
<i>Quorum représentants clubs District</i>	23
Nombre des représentants des clubs de District présents	61

9 h 10 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue de Bretagne de Football.

1. Intervention de M. Hervé LAUDIC, 1^{er} adjoint au Maire de Locminé.
2. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 novembre 2021 à RENNES.** (diffusé sur le site de la L.B.F. le 19/05/2022).
Pour : 1385 voix 99,64 %
Contre : 5 voix 0,36 %
Adopté.
3. **Présentation du Rapport d'Activités par J.P. Lorgeoux.**
Approbation du rapport d'activités de la saison 2021/2022
Pour : 1491 voix 98,68 %
Contre : 20 voix 1,32 %
Adopté.
4. **Présentation du Rapport Financier par S. Gouret.**
Approbation du rapport Financier au 30 Juin 2022
Pour : 1484 voix 98,02 %
Contre : 30 voix 1,98 %
Adopté.
5. **Affectation du résultat au compte de réserves**
Pour : 1406 voix 94,17 %
Contre : 87 voix 5,83 %
Adopté.



6. Présentation du Budget Prévisionnel par S. Gouret.

Approbation du budget prévisionnel 2022/2023

Pour : 1507 voix 99,28 %
Contre : 11 voix 0,72 %
Adopté.

7. Présentation de la nouvelle pyramide des championnats seniors par P. Le Yondre.

		Résultat des votes	
Projet 1	2/6/12	624 voix	41,68 %
Projet 2	2/5/10	540 voix	36,07 %
Projet 3	2/4/10	333 voix	22,24 %

Le projet 1 est adopté à la majorité des suffrages valablement exprimés.

8. Années de transition : poules Play Off ou calcul mini-championnat :

		Résultat des votes	
Organisation de poules Play Off		340 voix	22,47 %
Calcul sur mini-championnat des 5 premiers		1173 voix	77,53 %

Le calcul sur mini-championnat des 5 premiers est adopté à la majorité.

9. Vœux des Gas St Majan Plouguin transmis par le District du Finistère :

Pour : 1321 voix 88,18 %
Contre : 177 voix 11,82 %
Adopté.

10. Intervention CTRA sur le « profilage des arbitres » - Application VOR

11. Élection des délégués représentants les clubs à statut amateur aux assemblées fédérales de la saison 2022/2023 :

- M. Alain FAUDET en qualité de titulaire et de son suppléant M. Christina DAVID
- Pour : 1244 voix 85,85 %
- Contre : 205 voix 14,15 %

Elu

- M. Jean LE VIOL, en qualité de titulaire et de son suppléant M. Patrick CHEVALLIER
- Pour : 1207 voix 83,13 %
- Contre : 245 voix 16,87 %

Elu



12. Remise des récompenses.

13. Intervention de M. Jean Claude Hillion, Président de la Ligue

Clôture de l'Assemblée Générale à 12 h 30.

L'intégralité du procès-verbal paraîtra ultérieurement.

Les décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue la Ligue sont susceptibles de recours devant la juridiction compétente dans un délai de cinq ans à compter de leur publication.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

